

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 10/11/2010

Réception par le Prefet : 10/11/2010

Publication : 10/11/2010



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2010-13-10-1

Séance du vendredi 5 novembre 2010

SOLIDARITE AVEC HAITI

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU les articles L1115-1 à L1115-7 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la coopération décentralisée,
- VU la délibération n°CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2009-5-10-1 du Conseil Général du 9 décembre 2009 relative au budget 2010 des actions de coopération internationale, transfrontalière et européenne,
- VU l'avis de la Commission des Actions et des Relations Internationales du 11 octobre 010,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- donne un accord de principe pour un appui du Département à la réalisation d'une action de solidarité en faveur de la population de Jacmel en Haïti, en partenariat avec l'IRCOD et les communes haut-rhinoises intéressées par cette initiative. Le montant de la contribution départementale sera défini à réception des résultats de l'étude réalisée par l'IRCOD.
- autorise le Président à mettre en œuvre la concertation nécessaire avec l'ensemble des donateurs et l'IRCOD autour d'un projet dûment identifié.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté